PROGRAMME DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

TFP Agent de Prévention et de Sécurité

éligible CPF

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- *Acquérir les connaissances juridiques et les savoir-faire de base dans les domaines de la surveillance humaine ou du gardiennage* ***pour devenir Agent de Prévention et de Sécurité***

PUBLICS CONCERNÉS
Public amené à travailler en tant qu'Agent de Sécurité
Toute situation sera étudiée au cas par cas

PRÉ-REQUIS
Être âgé de 18 ans minimum
Être titulaire de la carte préalable délivrée par le CNAPS ou d'une carte professionnelle en cours de validité
Avoir un niveau en français défini par le niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues ;

DURÉE DE LA FORMATION
175 heures + examen
De 8H30 à 12H00 et de 13H00 à 16H30

DATE ET LIEU
Au CFSI
Site internet : www.cfsi-formations.fr

DELAI D'ACCES : 48 heures avant le début de formation si les prérequis sont validés

MOYENS TECHNIQUES
PC de sécurité
Système de sécurité incendie
Zone équipée pour les mises en situation (fumigènes, armements factices, locaux spécifiques)
Matériels informatiques
Vidéoprojecteur – Ordinateur – matériels de secourisme de guerre
Salles adéquates pour la théorie

MODALITÉS D'ÉVALUATION
Examen final sous la direction de l'ADEF
QCU : note minimale 12/20
Mise en situation pratique

VALIDATION
Diplôme T.F.P APS délivré par la CPNEFP

PROFIL DU FORMATEUR validé par l'ADEF
Personnes disposant des compétences techniques en rapport avec le domaine professionnel concerné et ayant la capacité pédagogique de transmettre leurs connaissances.

DEBOUCHES : Contrôleur d'accès -Agent d'accueil sécurisé - Agent arrière-caisse -Gardiennage - Surveillance humaine -Agent démarque inconnue - Agent stadier - Événementiels

UV 1: Gestes élémentaires de premiers secours :
- Intervenir face à une situation d'accident
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

UV 2 : Module juridique :
- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires
- Connaître les dispositions utiles du code pénal.
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques
- Connaitre les principes de la République Française

UV 3 : Module gestion des conflits :
- Analyser les comportements conflictuels.
- Résoudre un conflit
- Gérer une situation conflictuelle

Pratique : Mise en situation pratique

UV 4 : Module stratégique :
- Les outils de transmission
- Transmettre des consignes
- Réaliser une remontée d'informations

UV 5 : Module prévention des risques d'incendie :
- Initiation au risque incendie

Pratique : Mise en situation pratique

UV 6 : Module modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier :
- Application de l'art. 73 du code de procédure pénale
- Application de l'art.73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS

Pratique : Mise en situation pratique

UV 7 : Module sensibilisation aux Risques terroristes :
- Définir les risques terroristes et connaitre les différentes menaces terroristes
- Connaitre les niveaux de risques associés au terrorisme
- Connaitre les différents matériels des terroristes
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- Détecter et prévenir : les bons réflexes aux menaces terroristes
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité
- Se protéger soi-même et protéger les autres
- Pratique : Mise en situation pratique
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- Sécuriser une zone
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- Notions de secourisme « tactique »
- Alerter les secours

<u>UV 8</u> : Module professionnel :

- Appliquer les techniques d'information et de communication
- Savoir transmettre les consignes et les informations
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS
- Savoir contrôler les accès
- Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes



<u>UV 9</u> : **Module Palpation de sécurité et inspection des bagages** :

- Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages

Pratique : Mise en situation pratique



<u>UV 10</u> : **Module surveillance par moyens électroniques de sécurité** :

- Systèmes de télésurveillance et de vidéo protection

Pratique : Mise en situation pratique

<u>UV 11</u> : **Module gestion des risques :**

- Maîtriser la gestion des alarmes
- Pratique : Mise en situation pratique
- Protéger le travailleur isolé
- Sensibilisation au risque électrique



<u>UV 12</u> : **Module évènementiel spécifique** :

- Maitrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur
- Sécurisation
- Identifier les acteurs d'un événement
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements

<u>UV 13</u> : **Module gestion des situations Conflictuelles dégradées** :

- Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes

Pratique : Mise en situation pratique

<u>UV 14</u> : **Module industriel spécifique** :

- Evaluer les risques professionnels
- Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques
- Identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits

TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE
TITRE APS
AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ
BRANCHE PRÉVENTION-SÉCURITÉ